

119, rue de l'église
60680 GRANDFRESNOY
Téléphone : 03 44 41 47 26
Télécopie : 03 44 41 17 50

Messagerie :

mairiegrandfresnoy@wanadoo.fr

Site : www.grandfresnoy.fr

Feuille d'informations n°86

Le 14 avril 2017

Prochains évènements :

Samedi 22 avril : portes
Ouvertes/ vente de livres à
Petits prix/ Troc de plantes -
Bibliothèque

Dimanche 28 mai : Fête
Communale et Brocante

Elections Présidentielles :

Dimanche 23 avril et
dimanche 07 mai
N'oubliez pas votre carte
électeur et votre pièce
d'identité !
Ouverture des bureaux de vote
De 8h00 à 19h00

Dimanche 4 juin : Rallye des
Anciennes voitures

Conciliateur de Justice :

Madame JOINCT-DEBOVES

2ème et 4ème mardi du mois
de 14h30 à 16h30

UNIQUEMENT SUR
RENDEZ-VOUS

Mairie d'Estrées St Denis

Tel : 07.82.83.55.96

BRUIT

Les travaux de bricolage et
de jardinage utilisant des
appareils à moteur thermique
ou électrique, ne sont
autorisés qu'aux horaires
suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à
12h et de 13h30 à 19h30
Samedi de 9h à 12h et 15h à
19h

Dimanche et
jours fériés de
10h à 12h uni-
quement.



Autorisation de sortie du territoire :

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. (CERFA n°15646*01 accessible sur le site : www.service-public.fr).

L'aide à la garde d'enfants :

Destinée aux habitants des Hauts-de-France qui travaillent et doivent faire garder leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Faites le test en ligne. Dépôt des dossiers avant le 30 juin 2017.

Pour bénéficier de l'aide régionale à la garde d'enfants, vérifiez que vous remplissez les critères et faites votre demande sur : Age.hautsdefrance.fr



Pass' Ordi Citoyen

Comme vous le savez sans doute le Conseil Départemental vient de mettre en place le pass' ordi citoyen. Ce dispositif vise à aider d'une hauteur de 300€ les jeunes étudiants domiciliés dans l'Oise, bacheliers et âgés de 18 à 21 ans pour l'acquisition d'un équipement informatique (ordinateur, tablette et accessoires) en échange de 35 heures de bénévolat auprès de la MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) ou d'une association Oisienne caritative ou d'aide aux personnes en situation de handicap. Ce dispositif est applicable à compter du 15 avril 2017. N'hésitez pas à passer l'info le plus largement possible et à orienter vers la permanence les jeunes qui souhaiteraient en bénéficier ou les associations qui pourraient rentrer dans le dispositif en qualité de partenaire.

Les cartes nationales d'identité : Nouvelles modalités

Dans le cadre d'une nouvelle réforme, le processus de recueil puis d'instruction des **demandes de CNI** est rénové depuis le **14 mars 2017**.

Il est dès lors identique à celui en vigueur depuis 2008 pour les passeports :

- Les usagers pourront s'ils le souhaitent effectuer en ligne une pré-demande de CNI ;

- Ils devront déposer leur demande dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques (*Compiègne, **Estrées-Saint-Denis**, Margny-lès-Compiègne, Pont-Sainte-Maxence, Ressons-sur-Matz, etc...*).

La mairie de Grandfresnoy se tiendra à votre disposition pour vous accompagner dans la constitution du dossier de demande de CNI que vous serez amenés à déposer auprès d'une mairie équipée du dispositif de recueil.

La Fibre Optique est disponible dans la commune.

Suite à l'ouverture des lignes de très haut débit, des conseillers commerciaux SFR Fibre passent actuellement sur le territoire pour vous présenter les avantages de la fibre et vous donner la possibilité de vous abonner. Ces vendeurs sont équipés d'un badge professionnel.



Travaux : Encore un peu de patience vers le 18 mai débutera la réfection du revêtement de la rue des Auges.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

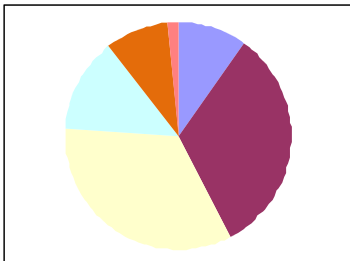


Pour joindre ou prendre rendez-vous avec une assistante sociale merci de composer le :

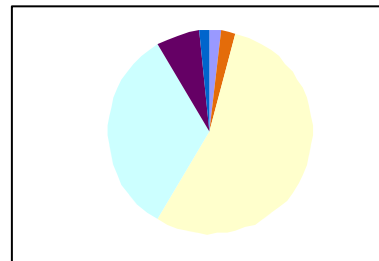
03 44 10 43 30

Compte administratif 2016 (Retrace les dépenses et recettes réelles de l'année 2016)

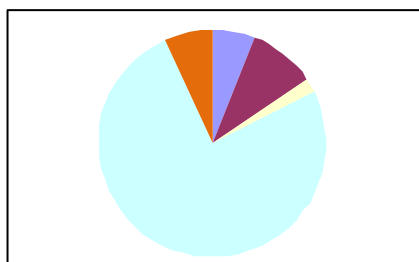
Fonctionnement-dépenses	
Dépenses :	1 184 583€
Amortissements	119 700 €
Charges à caractère général	382 633€
Charges de personnel	400 374€
Charges de gestion courante	156 216€
Atténuation de produit	105 658€
Charges financières	19 802€
Charges exceptionnelles	200€



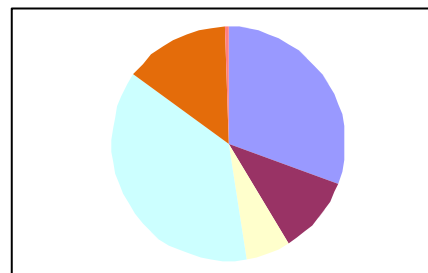
Fonctionnement-recettes	
Recettes :	1 164 956€
Atténuations charges	21 298€
Produits de services	26 208€
Impôts et taxes	633 497€
Dotations État	384 339€
Produits de location	79 916€
Divers	12€
Produits exceptionnels	19 686€
Résultat reporté (excédent)	486 593€



Investissement-Dépenses	
Dépenses	683 386€
Entretien matériels, mobilier, bâtiments	40 902€
Emprunts	65 027€
P.L.U.	13 110€
Travaux	517 506€
Récupération TVA SEZEO	46 840€



Investissement-Recettes	
Recettes	320 300€
Subventions État / Département	97 620€
FCTVA	34 813€
Taxe locale d'aménagement	20 050€
Amortissements	119 700€
TVA SEZEO /travaux rue des auges	46 840€
Divers	1 276€
Excédent de fonctionnement	345 501€



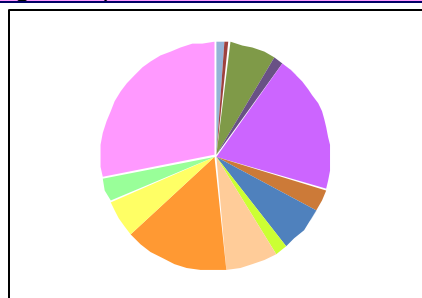
Budget prévisionnel 2017

Vu la diminution des dotations de l'état depuis plusieurs années nous sommes contraints de réduire nos charges et de reporter nos investissements prévus car la commune a réalisé ces dernières années de gros programmes d'investissement et ces dépenses sont lourdes à amortir .

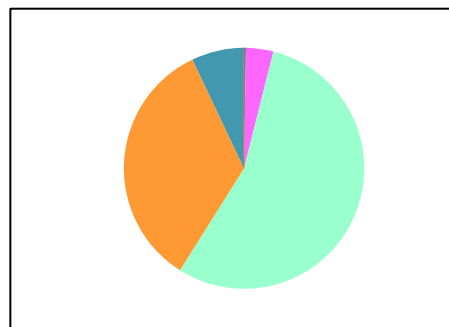
Le Conseil Municipal en cours d'année travaillera sur les diminutions de charges de fonctionnement (énergies des bâtiments communaux, engrais, fleurissement, matériel entretien, etc...)

Par conséquent une augmentation de la Taxe d'Habitation et de la CFE, est nécessaire pour maintenir l'équilibre budgétaire.

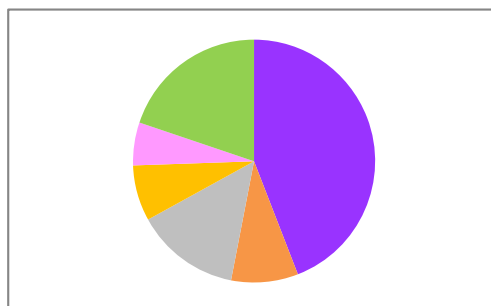
Fonctionnement-dépenses	
Dépenses :	1 499 085
Amortissements	18 689
Fournitures scolaires	10 150
Cantine/ périscolaire	100 000
Classe de neige	19 000
Charges à caractère général	297 000
Service incendie	47 622
Charges de gestion courante	100 000
Intérêts sur emprunts	24 000
Prélèvement FNGIR	110 200
Equilibre	221 400
Dépenses imprévues	80 000
Virement à l'investissement	50 024
Charges exceptionnelles	1 000
Charges de personnel	420 000



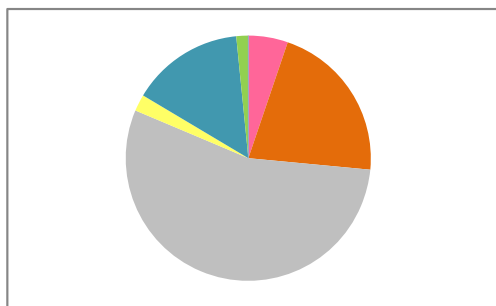
Fonctionnement-recettes	
Recettes :	1 499 085
Atténuations charges	2 785
Produits de services	41 070
Impôts et taxes	612 000
Dotations et participations	378 540
Produits de gestion courant	78 437
Résultat reporté	386 253



Investissement-Recettes	
Recettes :	332 816
Subventions	111 244
FCTVA	22 517
Taxe locale d'équipement /TA	35 179
Amortissements	18 689
Vente de parcelle	14 450
Virement de fonctionnement	50 024
Affectation Résultat	80 713



Investissement-Dépenses	
Dépenses :	332 816
Entretien matériels, mobilier, bâtiments	16 528
Emprunts	67 000
Travaux	172 939
PLU	6 933
Récupération de TVA sur travaux	46 840
Taxe d'aménagement MAS	4 991
Dépenses imprévues	0
Résultat reporté	17 585



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapide et 100% en ligne sur votre compte ameli, Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) : comment la commander ? Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels... Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de commander 15 jours avant votre départ votre CEAM, depuis votre compte ameli.

Simple et rapide ... Votre commande de CEAM en 3 étapes :

1- Se connecter à votre compte ameli et choisir la rubrique « mes démarches »

2-Indiquer la date de votre départ

3- Valider

Vous recevrez votre CEAM, par courrier, directement à votre domicile. Valable deux ans, la CEAM est utile uniquement en cas de problèmes médicaux. Elle permet de bénéficier d'une prise en charge sur place des soins, selon les formalités en vigueur dans le pays de séjour. En cas de départ en Europe, chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

NOUVEAU! Il est désormais possible de faire une demande de renouvellement de CEAM lorsque la date d'expiration de votre carte est inférieure à deux mois.

PRATIQUE! Grâce à l'application Smartphone du compte ameli, vous pouvez afficher l'image digitalisée de votre CEAM et la présenter aux professionnels de santé consultés.

Contact presse : Françoise DE ROCKER 03 44 10 11 12

L'Accueil Familial Spécialisé de La Nouvelle Forge

Recrute Assistants(es) Familiaux(ales)

Notre service recrute sur le secteur de l'Oise des assistantes familiales pour accueillir à leur domicile (soirée et nuits) des enfants et adolescents de 5 à 18 ans. Selon le projet individualisé de l'enfant, les accueils sont compris entre 3 et 5 nuits par semaine et éventuellement un ou deux weekends par mois. Il s'agit d'un accueil de suppléance à la demande des parents et avec notification de la CDAPH.

Il est nécessaire de :

- Disposer d'un agrément permanent, ou être en cours d'agrément,
- Disposer d'une chambre pour chaque accueilli,
- Permis de conduire et véhicule nécessaire.

Nous garantissons :

- Travail en équipe pluridisciplinaire ; formation continue.
- Astreinte éducative en soutien aux assistantes familiales 24h/24.
- Contrat à durée indéterminée avec salaire minimum garanti quel que soit le temps d'accueil + indemnités d'entretien + frais de déplacement.
- Congés payés annuels sans présence des jeunes accueillis.

Pour tout renseignement, Accueil Familial Spécialisé (AFS)
199 rue Molière—60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE 03.44.85.04.84 ou afs@nouvelleforge.com



Aurélia ongles et cils
Siret 82823733900019

Sur RDV

NOUVEAU

383 rue des auges
Grandfreinoy
0611411189

Maladie d'Alzheimer : BENEVOLAT

L'Association France Alzheimer Oise recherche des personnes ayant été proches d'un malade d'Alzheimer ou maladie apparentée, qui accepteraient d'écouter les familles dans la même situation.

Chaque volontaire sera entouré de l'équipe de bénévoles et recevra une formation adaptée pour mieux aider, soutenir et informer les familles.

Des permanences ont lieu à Beauvais, Compiègne et Villers St Paul.

Pour tout renseignement, contacter : l'Association France Alzheimer Oise - 35 rue du Général Leclerc - 60000 Beauvais - tel. 03 44 48 63 98 alzheimer.oise@wanadoo.fr - site www.francealzheimer-oise.org

